

Québec français



Lecture et syntaxe Un essai de synthèse

Gilles Primeau

Number 22, May 1976

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/56752ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Primeau, G. (1976). Lecture et syntaxe : un essai de synthèse. *Québec français*, (22), 15–17.

Concours richesse et diversité de la langue française

La Communauté radiophonique des programmes de langue française (Belgique, Canada, France, Suisse Romande) organise un concours international d'enregistrements sonores.

Ce concours est ouvert à tous les jeunes de moins de dix-huit ans qui apprennent le français, que cette langue soit pour eux langue maternelle ou langue étrangère.

Nature des enregistrements

Aucun thème ne vient limiter l'imagination de vos élèves. À titre d'exemple, ils pourraient choisir d'enregistrer des chansons, comptines, jeux d'enfants, anecdotes, scènes de la vie sociale ou familiale, légendes, des-

criptions de certains travaux manuels, enregistrements d'entretiens, de souvenirs, reportages, entrevues avec des personnalités locales, des personnages pittoresques...

Le but du concours est de recueillir des échantillons de la langue française telle qu'elle peut être entendue, ici ou là, dans le monde. Langue française universelle mais également langue française régionale ainsi qu'elle est parlée dans son emploi quotidien. Langue où se mêlent le prévu et l'imprévu, saveurs anciennes et saveurs nouvelles, usures aussi mais aussi reverdissements.

Extraits du règlement

— Chaque concurrent peut envoyer autant d'enregistrements qu'il le désire. Toutefois, chaque envoi ne peut être que l'oeuvre d'un seul auteur.

— Chaque enregistrement proposé au concours « Richesse et diversité de la langue française » doit obligatoirement être accompagné d'une attestation conforme au modèle joint au présent règlement.

— Sept voyages sont offerts à titre de prix:

• chacun des trois lauréats bénéficiera d'un séjour d'une semaine, voyage compris, dans l'un des quatre pays membres de CRPLF: Belgique, Canada, France ou Suisse à son choix;

• chaque lauréat bénéficiera en outre d'un même voyage et séjour gratuits pour son représentant légal, tenu de l'accompagner, ou pour toute autre personne responsable désignée nommément par ce représentant légal;

• de plus, un même voyage et séjour dans l'un des quatre pays est offert à l'enseignant qui aura collecté auprès de ses élèves le plus grand nombre d'enregistrements.

— Les enregistrements doivent parvenir au CRPLF avant le 31 octobre 1976.

Pour obtenir le texte complet du Règlement et les formulaires de participation, écrivez à:

A.Q.P.F.
C.P. 9272
Québec 10

Lecture et syntaxe

un essai de synthèse

Dans les articles précédents, nous avons tenté de faire découvrir au lecteur qu'il existait un lien entre la syntaxe et la lecture. Nous avons vu qu'un lecteur est, dans une certaine mesure, d'autant plus efficace que l'écart entre ses possibilités syntaxiques à l'écrit et les habitudes syntaxiques des encodeurs est mince. En d'autres termes, l'enseignement de la syntaxe pourrait se fixer comme objectif de réduire les écarts qui existent entre les habitudes d'encodage des élèves et celles des scripteurs dont ils lisent les textes. Avant de proposer des moyens concrets pour mener ces leçons dites de grammaire, nous proposons au lecteur un tableau qui se veut un essai de synthèse de différents aspects de la lecture.

Ce tableau nous semble important pour situer la syntaxe dans l'ensemble de différents facteurs susceptibles de recevoir un traitement pédagogique. Nous voulons aussi par cette tentative éviter que l'on accorde toute l'importance à un seul facteur, la syntaxe en l'occurrence, au détriment des autres facteurs. Ce serait tomber dans le même piège que celui de diverses méthodes qui accordent toute la place à un seul aspect de l'apprentissage de la lecture, très souvent celui des relations phonèmes-graphèmes.

Le tableau à double entrée qui fait l'objet de la présente réflexion se veut une proposition. Le lecteur est surtout invité à la critique. Si l'on prend comme acquis que la lecture est un acte, une gestuelle par la-

quelle le lecteur donne du sens au texte, il est donc entendu que celui qui se limite à accepter comme fini ce qui est ici soumis risque d'accepter comme bien établi ce qui n'est qu'hypothèse et amorce. Le lecteur doit donc construire en parallèle ou en marge du présent texte. Il ne doit en aucun cas être un simple consommateur de séries graphiques.

1. À L'ORDONNÉE

Au départ, nous acceptons la définition de la lecture donnée par Kenneth S. Goodman qui veut que « la lecture soit un processus psycholinguistique par lequel le lecteur (un usager de la langue) reconstruit, du mieux qu'il peut, un message qui a été encodé par un scripteur tel un tableau graphique ».

Cette définition, comme toute autre, ne dit pas tout sur la lecture. Elle permet cependant de comprendre que la lecture est une construction qui comme toute construction demande une matière première (un étalage graphique) et une source d'énergie utilisée par un maître d'oeuvre (un lecteur).

Le matériau — le texte à lire — présente simultanément au lecteur trois systèmes d'indices.

Un système d'indices « graphophoniques ». Le scripteur utilise ordinairement un système d'écriture orthographique fixe et standardisé. Ce système lui permet d'éviter les variations dialectales de l'oral et ainsi rejoindre tous les lecteurs possibles dans une langue donnée. Ces séquences graphiques sont établies partant de tout un système qui se veut un système de correspondances entre les systèmes graphique et phonologique du français dit standard, c'est-à-dire d'une certaine manière de parler. On peut difficilement parler de correspondances phonèmes-graphèmes puisque le système phonétique peut varier de beaucoup d'un scripteur à l'autre. Pour transposer [ptit, patit, patita, patsit, patsita, ptsit, ... etc...] le scripteur écrira « petite ». En bref, un texte présente un « modèle » d'agencement graphique apparenté à des séquences sonores possibles. Ce modèle graphique utilise vingt-six lettres majuscules, vingt-six lettres minuscules, les blancs, les accents, les signes de ponctuation, les signes typographiques et différentes typographies pour établir son système d'indices. En fait, il s'agit beaucoup plus d'une transposition d'un « modèle » oral que d'une transcription purement graphophonétique.

Un système d'indices « syntaxiques ». Le scripteur utilise un ensemble de règles syntaxiques pour fournir le plus d'informations possibles sur la façon dont il organise son propos. Nous regroupons sous la présente rubrique tout ce qui révèle l'agencement des mots et leur fonction quant au discours. En bref, tout ce qui relève du fonctionnement du discours.

Un système d'indices « sémantiques ». Le scripteur insère des données sémantiques en utilisant un certain lexique organisé selon une certaine logique. Cependant, on ne saurait réduire la question sémantique à un simple choix lexical. Derrière les mots utilisés, le scripteur transmet ses expériences, ses connaissances, son découpage des réalités, ses points de vue sur le monde et les hommes. Cela peut être simple et lisible pour tous, comme cela peut être très spécialisé et n'être lisible que par une infime partie de la population. Les mots ne vivent que grâce au contexte et tout en créant ce contexte, ils s'en nourrissent. C'est donc le global et le différentiel qui fournissent les indices sémantiques. En fait, ici comme ailleurs, la somme des parties n'est pas égale au tout.

À l'ordonnée, le tableau se présente donc ainsi:

Indices fournis par le texte	1. Indices graphophoniques	
	2. Indices sémantiques	
	3. Indices syntaxiques	

Le rectangle en caractère gras indique dans ce premier tableau la portion qui a rapport avec la syntaxe. Retenons que cette portion n'est pas une proportion. Elle ne sert qu'à des fins d'illustration. De même, ce n'est pas par accident que ses côtés ne coïncident pas avec les divisions du tableau. Cela est voulu pour indiquer au lecteur que les indices se chevauchent et qu'une mathématique exacte serait ici une mathématique fautive.

2. À L'ABSCISSE

Il s'agit dans un second temps de prendre le point de vue du lecteur. Pour des besoins cartésiens, nous suggérons cinq rubriques libellées comme suit: un découpage sensoriel, un découpage perceptif, un traitement intellectuel, des données culturelles et des réactions affectives.

Comme nous avons insisté sur le fait que les indices « graphophoniques », syntaxiques et sémantiques se présentent simultanément au lecteur, nous devons insister pour souligner le fait que les découpages sensoriel et perceptif, le traitement intellectuel, les données culturelles et les réactions affectives opèrent simultanément et sont dépendants les uns des autres.

À l'abscisse, le tableau se présenterait ainsi:

Traitement des indices par le lecteur				
Découpage sensoriel	Découpage perceptif	Traitement intellectuel	Données culturelles	Réactions affectives

Essayons maintenant d'expliquer et de motiver ces cinq rubriques.

Un découpage sensoriel: rappelons simplement que l'oeil se déplace de façon saccadée d'un point de fixation à un autre point de fixation. Ce n'est qu'au point de fixation que l'oeil, arrêté, perçoit des formes graphiques, certaines avec précision, alors que d'autres, celles qui les encadrent semblent plutôt devinées. Ces fixations, étant de l'ordre de $\frac{1}{4}$ de seconde, permettent d'appréhender les ensembles graphiques de façon instantanée et globale, le regard étant guidé par quelques caractéristiques des mots devenues familières. Ce découpage sensoriel serait de ce fait subordonné au découpage perceptif.

L'objectif devient donc de viser à rendre le découpage sensoriel global et rapide en familiarisant le sujet aux ensembles graphiques.

Le découpage perceptif: les mouvements oculaires que nous venons trop brièvement de décrire sont dirigés par l'esprit du lecteur qui cherche à saisir globalement, instantanément et idéographiquement des ensembles graphiques organisés de façon interne. Le découpage perceptif s'opérerait, si la théorie s'avère juste, sur des blocs qui jouissent d'une certaine autonomie. L'objectif devient donc d'établir une certaine congruence entre le découpage perceptif qu'opère le lecteur et les ensembles graphiques qui composent le texte à lire. Ces ensembles graphiques peuvent être des mots, des expressions ou mieux, des syntagmes dont le lecteur doit avoir une perception allusive. Ce dernier point souligne le fait que le découpage perceptif serait à son tour subordonné au traitement intellectuel.

Le traitement intellectuel: une des opérations importantes pour un lecteur consiste à anticiper le sens total de la phrase, peut-être même du paragraphe et du discours dans certains cas. Cette anticipation est autant d'ordre syntaxique que d'ordre sémantique. Elle est le signe d'une grande activité chez le lecteur qui doit sélectionner, prédire, évaluer et accepter ou rejeter sans cesse les hypothèses qu'il fait.

En bref, toutes les aptitudes intellectuelles sont probablement en opération. Le lecteur fait des analyses et opère des synthèses à un certain niveau d'abstraction. La véritable lecture supposerait un certain degré d'évolution.

Les données culturelles: leur rôle n'est plus à démontrer. La familiarité avec l'écrit, avec différents types d'écrits et d'écriture, la familiarité avec l'éventail des structures syntaxiques de l'écrit et la connaissance du sujet traité jouent un rôle de premier plan en lecture. Il s'agirait donc, encore ici, de réduire les écarts culturels qui peuvent exister entre le lecteur et le texte à lire.

Pour ce faire, deux possibilités: augmenter la culture du lecteur dit culturellement pauvre ou ne présenter que des textes à faible teneur

culturelle ou à teneur culturelle autre ou des textes dont on a neutralisé la teneur culturelle. Encore ici, les deux opérations doivent être menées simultanément. D'une part, les écrits présentés doivent être d'une teneur culturelle accessible pour permettre au lecteur d'enrichir ses points de vue, et d'autre part, viser à élargir la culture du sujet pour que l'écrit lui soit de plus en plus accessible. En ce sens, toute expérience significative qui permet à l'enfant d'augmenter ses connaissances lui permet aussi de devenir un meilleur lecteur. Cela doit aller jusqu'à — et surtout — amener le sujet à développer un point de vue sur ce qu'il lit.

Les réactions affectives: développer de la répulsion pour l'écrit, c'est entretenir des difficultés d'apprentissage, Lobrot prétend l'avoir démontré. L'école doit donc, par différents moyens, développer de l'empathie pour le monde de l'écrit. Cela ne doit neutraliser en rien la volonté de développer le sens critique du lecteur. Nous prétendons, au contraire que développer le sens critique, développer un point de vue sur ce qui est écrit, c'est encourager à lire, encourager à la confrontation, permettre l'enrichissement au contact de l'écrit.

3. UN TABLEAU À COMPLÉTER

Si l'on superpose les rubriques retenues à l'abscisse et à l'ordonnée, on obtient un tableau dont les rubriques sont intéressantes, à notre avis, mais un tableau qui est encore à remplir.

On peut dès lors l'utiliser à deux fins:

D'abord, par un jeu purement schématique, montrer que la syntaxe et son apprentissage sur un plan strictement intellectuel ne tient pas toute la place. On le voit en regardant le rectangle prononcé dans le tableau. Encore ici, le lecteur remarquera que ce rectangle ne coïncide pas parfaitement avec les séparations du tableau. Il nous paraît certain que même si l'on aborde la syntaxe sur un plan qui se veut intellectuel, on ne peut faire abstraction de données culturelles pas plus que des indices sémantiques. Encore ici, la mathématique du flou correspond davantage à la réalité qu'une mathématique stricte et précise.

Ensuite, remplir peu à peu un tel tableau nous semble un exercice auquel un lecteur intéressé à la lecture pourrait se livrer. C'est une façon d'activer la réflexion. Un tel tableau une fois enrichi — il peut difficilement être dit complet — peut avoir plusieurs fins:

- Évaluer, par rapport au tableau trouvé, les interventions pédagogiques et voir dans quelle mesure elles couvrent un éventail d'aspects rattachés à la lecture.
- Évaluer, dans le même esprit, le matériel offert sur le marché. Ce matériel table-t-il sur un, deux ou plusieurs aspects? Lesquels? Sont-ils pertinents?
- Évaluer les stratégies pédagogiques que l'on propose aux maîtres.

TABLEAU — SYNTHÈSE

		Traitement des indices par le lecteur				
		Découpage sensoriel	Découpage perceptif	Traitement intellectuel	Données culturelles	Réactions affectives
Indices fournis par le texte	Indices grapho-phoniques	1.	2. Discriminer Transposer	3.	4.	5. Empathie ou antipathie pour l'imprimé.
	Indices syntactiques	6.	7.	8. Anticiper des structures syntaxiques	9.	10.
	Indices sémantiques	11.	12.	13. — Anticiper — Inférer	14.	15. Empathie ou antipathie pour le sujet développé.

4. DES CRITIQUES POUR CONSTRUIRE

Nous sommes parfaitement conscient que ce tableau comporte des faiblesses. Vouloir simplifier une activité complexe — la lecture en l'occurrence — c'est risquer d'être simpliste. De plus, ce tableau n'est qu'un cadre qu'il faut chercher à remplir, même si plusieurs éléments sont déjà abordés dans le présent article.

Avant d'aborder l'enseignement de la syntaxe dans la présente perspective, il faudra remplir les carrés 6-7-8-9 et 10 mais particulièrement le carré 8. La question serait la suivante: quels processus intellectuels doit-on tenter de faire intervenir pour développer l'anticipation? Si l'anticipation est possible dans la mesure où le sujet est fami-

lier avec un grand éventail de possibilités syntaxiques, comment peut-on le familiariser avec ses possibilités syntaxiques? La réponse à cette question nous semble essentielle avant de proposer des interventions concrètes.

En terminant, nous invitons le lecteur à faire valoir ses points de vue sur cet article. L'auteur serait particulièrement intéressé à recevoir toute forme de critiques et de remarques susceptibles d'améliorer ce premier travail.

Gilles PRIMEAU
C.E.C.M.